

EVALUATION DES RISQUES : DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

■ Objectifs opérationnels

Rédiger le document unique d'évaluation des risques professionnels
Appliquer une démarche évaluation des risques professionnels au sein de l'entreprise
Définir un plan de prévention
Appliquer des méthodes et outils pour l'élaboration ou l'amélioration du document unique
Évaluer l'efficacité des actions

■ Public Concerné

Chefs d'établissement
Préventeurs HSE
Maîtres d'ouvrage
Maîtres d'œuvre
Pilotes de chantiers
Coordonnateurs SPS
Responsables d'exploitation

🕒 Durée

14.00 Heures **2** Jours

■ Prérequis

Suivre cette formation réclame l'expérience de la fonction de direction, d'encadrement, de représentation du personnel.

■ Parcours pédagogique

Contextes juridiques et champs d'application

Origine de l'obligation d'établissement du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Obligation de l'employeur

Sanctions en cas de non-respect

Objectifs, utilité du DUERP

Structure du DUERP

Contenus, méthodes

Rôles des institutionnels, des organismes de la prévention et des autorités

- Médecine du travail
- Inspection du travail
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT), Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (CRAMIF)
- Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
- Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT)

Exemples, jurisprudences

Préparation de la démarche

- Description de l'entreprise et de son activité
- Identification des dangers et des situations d'exposition des travailleurs

Évaluation et hiérarchisation des risques

- Classement grâce à des critères propres à l'entreprise (basés sur la probabilité d'occurrence, la gravité, la fréquence)
- Nombre de personnes concernées
- Perception des risques dans l'entreprise
- Suppression des risques
- Prévention collective
- Prévention individuelle
- Prioriser les mesures de prévention à mettre en place
- Facteurs réducteurs

Élaboration du programme d'actions de prévention

- Mesures de prévention primaire, secondaire, tertiaires pertinentes discutées au sein de l'entreprise
- Facteurs réducteurs

Avis des instances représentatives du personnel si présentes, elles sont formalisées par le chef d'entreprise, par exemple sous le format d'un plan d'actions (avec échéancier, moyens à mettre en oeuvre)

- Mise à jour
- Consultations, tenues à disposition, transmission
- Bilan annuel

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exercices d'application et de partages d'expériences. Des séquences pédagogiques individuelles sont prévues selon les éventuels besoins de chaque bénéficiaire.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Le support de cours et une documentation complémentaire sont remis sur clé USB lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant ainsi que le PC portable des participants.

■ Qualification Intervenant(e)s

L'intervenant formateur qualifié est ingénieur HSE, préventeur santé sécurité au travail ou coordonnateur SPS.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en fin de formation sur la base d'un questionnaire. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Le lieu de la formation est accessible aux personnes à mobilité réduite

■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 1 195.00 € HT
Intra (Par Jour) : Nous consulter



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Chef de Projets formation

Tél. : 0130852104
Mail : formation@groupeginger.com